

# REPUBLIQUE DU BENIN

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-350 DU 02 JUIN 2008

Chargeant Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce de l'intérim de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances pour compter du vendredi 30 mai au vendredi 06 juin 2008

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin
- Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2008-342 du 25 mai 2008 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 25 mai 2008 ;

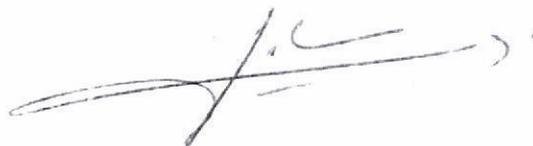
### D E C R E T E

Article 1<sup>er</sup> : Pendant l'absence de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce pour compter du vendredi 30 mai au vendredi 06 juin 2008.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 juin 2008

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,  
Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale  
assurant l'intérim,



Issifou KOGUI N'DOURO